

Le rapport d'information a été élaboré par un groupe de travail, commun aux commissions des affaires économiques et européennes, comprenant :

Sophie PRIMAS (Présidente de la commission des affaires économiques, Les Républicains – Yvelines), **Jean BIZET** (Président de la commission des affaires européennes, Les Républicains – Manche), **Yannick BOTREL** (Socialiste et républicain – Côtes-d'Armor), **Pierre CUYPERS** (Rapporteur, Les Républicains – Seine-et-Marne), **Fabien GAY** (CRCE – Seine-Saint-Denis), **Claude HAUT (LREM –** Vaucluse), **Benoît HURE** (Les Républicains – Ardennes), **Jean-Marie JANSSENS** (Union Centriste – Loir-et-Cher), **Franck MENONVILLE** (LI-RT – Meuse), **Franck MONTAUGÉ** (Socialiste et républicain – Gers).

PRÉCONISATION 2

Définir un cadre stratégique complet en matière de biocarburants dès la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE)

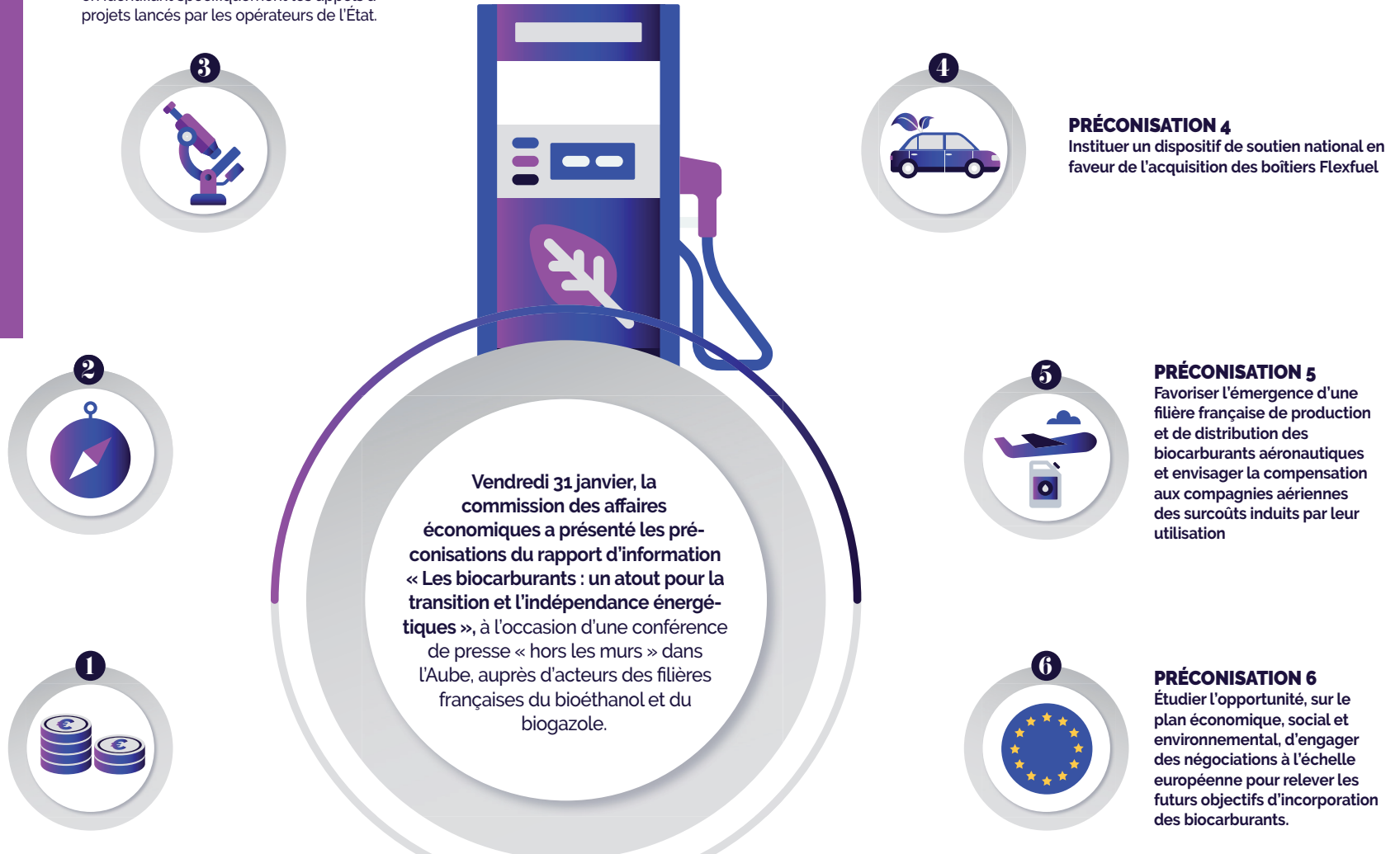
PRÉCONISATION 1

Garantir une fiscalité incitative, en commençant par corriger certaines incohérences

PRÉCONISATION 3

Clarifier le soutien public apporté à la recherche sur les biocarburants :

- en fixant des objectifs nationaux dans la future loi de programmation de la recherche
- en identifiant spécifiquement les appels à projets lancés par les opérateurs de l'État.



LA FILIÈRE FRANÇAISE DES BIOCARBURANTS LES PRÉCONISATIONS DU SÉNAT